



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 octobre 2014

« VOIRIE CIVIQUE - VOIRIE CITOYENNE »

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPDEVIOLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE NOBLE, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, NOIR, PETIT, PEYROULET B, PEYS, RUBIO, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. LEGRAND), Mme LOUSTAU (Mme CAPELA), M. PEYROULET J.M (Mme LAPLACE-NOBLE).

Absent excusé : M. PARGADE.

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVIOLE.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - CULTURE - SPORT :

° Cabaret : la saison a débuté avec les journées du Patrimoine. Avec l'appui de la FCPE, des Marmitons de Navailles-Angos, ce dimanche 21 septembre s'est vu replongé 100 ans en arrière avec exposition, conférence, rallye découverte et garburade. Le prochain spectacle se tiendra au centre festif le 18 octobre avec « La pluie » de la compagnie Théâtre Chat Bus.

° Tour du Béarn : Etape à Sauvagnon avec 70 équipes et un repas organisé à Sainte-Quitterie la veille de la kermesse.

II - EDUCATION :

° T.A.P. : les activités proposées pendant le Temps d'Activité Périscolaire seront évaluées par les différents intervenants lors d'une réunion bilan.

° Le cross de l'école aura lieu le mercredi 15 octobre à 9 h 30.

° Au mois de novembre, une semaine sera consacrée à des actions sur le thème « voirie civique/voirie citoyenne ». Une charte rédigée par les délégués des différentes classes sera distribuée ; des sensibilisations seront menées par la sécurité routière ou la gendarmerie, le « jevéalékoleapié sera relancé...

III - EMPLOI :

° Les ateliers de l'emploi auront lieu en Mairie chaque troisième mercredi du mois de 10 h à 12 h.

IV - PATRIMOINE :

° Supérette : les travaux se poursuivent afin d'accueillir un nouveau commerce fin novembre.

° Développement durable : une charte des pratiques éco responsables à destination des associations a été rédigée afin de réduire la production de déchets. Dans la même lignée, la commission travaille sur la possibilité donnée aux Sauvagnonnais de diminuer leur stock de papier en utilisant le « Stop Pub ».

V - SOCIAL :

° Création d'un conseil des sages : la charte qui définit les modalités de fonctionnement est adoptée. Il est composé de 10 membres non élus. Pour devenir « Sage », il convient de faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire et remplir les conditions définies avant le 21 novembre.

VI - DIVERS :

- ° Dératisation : la campagne se tiendra du 13 au 17 octobre. Le produit est à retirer en Mairie.
- ° Rapports d'activités 2013 approuvés pour la SEMILUB et le SIAEP.
- ° Une décision modificative est votée.
- ° Tarif Accueil de Loisirs pour enfant ayant un PAI.
- ° SDEPA : une modification des statuts est validée.
- ° Achat de diverses parcelles pour l'euro symbolique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 7 novembre 2014 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 10 octobre 2014
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS